

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE C1-E



HORAIRES DE FORMATION

Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h à 17h.

PROGRAMME

HORS CIRCULATION :

- Connaître Les normes techniques et les équipements des véhicules Poids Lourds.
- Connaître La réglementation de la circulation et la réglementation sociale des transports des Poids lourds.
- Avoir des notions sur la réglementation relative à la coordination des transports et connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises.
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière et des arrêts de précision.
- Savoir atteler et déatteler.

CIRCULATION :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du Permis de conduire de la catégorie C1E : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par le service de répartition des examens du permis de conduire.

SANCTION VISÉE

Permis de conduire de la catégorie C1-E



OBJECTIFS

- Être capable de conduire un ensemble de véhicules dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C1 attelé d'une remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) est supérieur à 750 kg.
- Être capable de conduire un ensemble de véhicules dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie B, attelé d'une remorque ou semi-remorque de PTAC supérieur à 3,5 tonnes

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans,
- Être titulaire du permis C1, en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire

Nota : Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Aires d'évolution aménagées.
- Véhicule de la catégorie C1 adapté à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS ET DURÉE DE LA FORMATION

- Maximum 4 personnes, sur 4 journées.
- 2 jours pour la maniabilité et la théorie + 2 jours de circulation

www.groupelamm.fr